

# SEANCE DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « CHINON, VIENNE ET LOIRE » EN DATE DU JEUDI 11 JANVIER 2018 PROCES-VERBAL

L'an deux mil dix-huit le jeudi onze janvier à dix-huit heures, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire se sont réunis Salle Marcel Vignaud au siège administratif 32 Rue Marcel Vignaud à AVOINE (37420), sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT.

Date de la Convocation : VENDREDI 05 JANVIER 2018

#### PRESENTS :

M. C.BAUDRY - M. C.BORDIER - M. J.V. BOUSSIQUE - M. B.CHATEAU - M. P.CHARRIER - M. L.CHAUVELIN  
MME Y.CHESSERON - MME A.CHEVALIER - MME B.CHOUTEAU - M. D.DAMMERY - M. T.DEGUINGAND  
MME C.DELAGARDE - M. R.DELAGE - M. Y.DESBLACHES - M. M.DESHAYES - M. J.L.DUPONT - M. D.FOUCHÉ  
MME M.F.GENET - M. D.GODOY - MME F.GRANDIN - M. D.GUILBAULT - M. P.GUILLARD - MME G.HAILLOT  
MME F.HENRY - MME C.LEROY - M. M.LESOURD - MME M.LUNETEAU - M. J.L.MARTINEAU - MME M.MILLET  
M. G.MORTIER - M. D.MOUTARDIER - M. R.MOREAU - M. V.NAULET - M. M.PAVY - MME C.PERIN-BESNARD  
M. S.PINAUD - M. M.PLOUZEAU - MME V.POYART - MME F.ROUX - M. J.SCHUBNEL - M. G.THAREAU - M.  
G.THIBAUT MME M. YVON

#### ABSENCES OU REPRESENTATIONS :

M. S.GOURON avait donné pouvoir à M. C.BAUDRY  
MME M.GREAULT-CHIONNA avait donné pouvoir à M. P.GUILLARD  
MME C.LAMBERT avait donné pouvoir à M. J.L.MARTINEAU  
MME T.MERCIER avait donné pouvoir à M. J.L.DUPONT  
MME M.L.PERRIER avait donné pouvoir à M. G.THIBAUT  
Excusés : D. HANNEQUART - B. SICOT

*M. M.FERRAND représenté par sa Suppléante Yvette CHESSERON  
M. J. ALBERT représenté par son Suppléant Michel DESHAYES  
M. J.MANCEAU représenté par sa Suppléante Marinette YVON*

Monsieur Gilles THIBAUT est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance précédente (14 DECEMBRE 2017) est approuvé.

Monsieur Jean-Luc DUPONT accueille les nouveaux délégués de la commune de Chouzé sur Loire qui a intégré la communauté de communes Chinon, Vienne et Loire le 01 janvier 2018.

---

Des représentants de la DDT-Navigation présentent au Conseil le dispositif de gestion des digues domaniales dans le cadre de la nouvelle compétence GEMAPI dévolue par la loi aux EPCI à compter du 01 janvier 2018.

Plusieurs élus s'inquiètent du poids financier de cette nouvelle compétence, l'Etat n'ayant transféré aucun moyen financier à cet effet.

Puis Monsieur Jean-Luc DUPONT ouvre la séance :

## **CHOUZE-SUR-LOIRE : INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS COMMISSIONS**

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, procède à l'installation des délégués présents de la commune de Chouzé-sur-Loire puis, conformément aux dispositions du règlement du Conseil et de la délibération en date du 28 avril 2014 décidant la composition de la CLETC,

Monsieur Gilles THIBAULT est élu membre du Bureau et membre de la CLETC.

### **COMMISSIONS**

A la suite de l'entrée de la commune de Chouzé-sur-Loire les commissions de la communauté de communes Chinon, Vienne et Loire sont ainsi modifiées par le Conseil, à l'unanimité :

#### **1 - COMMISSION PERSONNEL – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Gilles THIBAULT Conseiller Communautaire

#### **2 – INFRASTRUCTURES – HABITAT AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

##### **INFRASTRUCTURES**

Pierre DAVID Conseiller Municipal Chouzé sur Loire  
Michel CESBRON Conseiller Municipal Chouzé sur Loire

##### **HABITAT – AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

Philippe JAMET Conseiller Municipal Chouzé sur Loire  
Michel CESBRON Conseiller Municipal Chouzé sur Loire  
Brigitte DELANOUE Conseillère Municipale Chouzé sur Loire

#### **3 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -TOURISME**

##### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Gilles THIBAULT Conseiller Communautaire  
Jean-Pierre TISON Conseiller Municipal Chouzé sur Loire

##### **TOURISME**

Françoise ROUX Conseillère Communautaire  
Marina DANTIC Conseillère Municipale Chouzé sur Loire  
Annick NOSSEREAU Conseillère Municipale Chouzé sur Loire  
Laurent GAUTRON Conseiller Municipal Chouzé sur Loire

#### **4 – FINANCES – PROSPECTIVE BUDGETAIRE**

Gilles THIBAULT Conseiller Communautaire

#### **5 – ACTION SOCIALE ET LOGEMENT**

Gilles THIBAULT Conseiller Communautaire  
Françoise ROUX Conseillère Communautaire

## **6 – ENFANCE JEUNESSE – TRANSPORT ET MOBILITÉ**

Marina DANTIC  
Laurent GAUTRON

Conseillère Municipale Chouzé sur Loire  
Conseiller Municipal Chouzé sur Loire

## **7 – EAU – ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**

Jean-Pierre TISON  
Jean-Marie BARLOUIS

Conseiller Municipal Chouzé sur Loire  
Conseiller Municipal Chouzé sur Loire

## **8 – GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS – FORMATION EMPLOI INSERTION**

### **GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS**

René MOREAU  
Marie-Laure PERRIER

Conseiller Communautaire  
Conseillère Communautaire

### **FORMATION EMPLOI INSERTION**

Marie-Laure PERRIER

Conseillère Communautaire

## **9 – CULTURE COMMUNICATION**

Marie-Laure PERRIER  
Annick NOSSEREAU  
Laurent GAUTRON

Conseillère Communautaire  
Conseillère Municipale Chouzé sur Loire  
Conseiller Municipal Chouzé sur Loire

## **CHOUZE-SUR-LOIRE : TRANSFERT D'UN LOGEMENT**

Dans le cadre de la compétence « logement, cadre de vie » le Conseil approuve le transfert à la communauté de communes Chinon, Vienne et Loire d'un logement de 78 m<sup>2</sup> situé rue de l'Eglise à Chouzé-sur-Loire.

## **DESIGNATION AU SEIN DU SMICTOM DU CHINONNAIS**

A la suite de la démission de Monsieur Marc NORTIER, le Conseil désigne, à l'unanimité :

- . Madame Gilberte RICHER, Titulaire, Conseillère Municipale de Chinon, en remplacement de Monsieur Marc NORTIER,
- . Madame Marylène GACHET, Suppléante de Monsieur Philippe GUILLARD, Conseillère Municipale de Chinon

## **TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**

A la suite de l'intégration de la commune de Chouzé-sur-Loire au sein de la communauté de communes Chinon, Vienne et Loire, le Conseil décide de percevoir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur le territoire en lieu et place du SMIPE.

## PLUI-H

Le Conseil décide à l'unanimité d'élargir la prescription de l'élaboration du PLUI-H à la commune de Chouzé-sur-Loire et confirme les modalités de concertation et d'information.

## STEP – ZONE INDUSTRIELLE SAINT-BENOIT-LA-FORET

Monsieur Jean-Vincent BOUSSQUET présente au Conseil le projet de règlement du sort des stations d'épuration construites par l'ex communauté de communes Rivière-Chinon-Saint-Benoit, dans la zone artisanale de Saint-Benoit-La-Forêt sur des terrains appartenant au Conseil Départemental :

Les terrains et les stations d'épuration construites dessus, doivent être cédés aux entreprises concernées.

Toutefois, le code civil prévoit que le maître d'ouvrage des travaux de construction sur sol d'autrui doit être indemnisé de la valeur des biens par le propriétaire du terrain. Le Conseil Départemental ayant déjà subventionné fortement ces travaux refuse de payer à la communauté de communes Chinon, Vienne et Loire la valeur résiduelle.

Le Conseil accepte donc à l'unanimité de renoncer à faire jouer cette clause du code civil afin de permettre ces transactions utiles pour le maintien et le développement de la zone d'activités.

## GEMAPI

A la suite de la présentation de cette compétence par les services de l'Etat, Monsieur Vincent NAULET propose au Conseil plusieurs délibérations afin de la mettre en œuvre :

### SYNDICAT DU NEGRON ET DU SAINT MEXME

Modification des statuts et désignation de 16 délégués titulaires et autant de suppléants :

|                       | 16 Délégués titulaires | 16 Délégués suppléants |
|-----------------------|------------------------|------------------------|
| Avoine                | Bernard REMMERIE       | Chantal BERGMANN       |
| Beaumont en Véron     | Vincent NAULET         | Gaëtan THAREAU         |
| Candes Saint Martin   | Daniel DUBIÉ           | Stephan PINAUD         |
| Cinçais               | Michel PIQUIER         | Sigebert BAILLARGEANT  |
| Cravant les Coteaux   | Christophe BAUDRY      | Stéphane GOURON        |
| Couziers              | Jean-Paul SYLVESTRE    | Martine LINCOLN        |
| Chinon                | Philippe GUILLARD      | Gilberte RICHER        |
| La Roche Clermault    | Jacky MANCEAU          | Michel LAURENT         |
| Lerné                 | François DE SOYRES     | Laurent BONVIN         |
| Marçay                | Jérôme TURQUOIS        | Claude BORDIER         |
| Rivière               | Michel PAVY            | Patrice TESSIER        |
| Savigny en Véron      | Bernard MUREAU         | Laurent CHAUVELIN      |
| Saint Benoit la Forêt | Roger AUPETIT          | Jean-Charles CARRÉ     |
| St Germain sur Vienne | Philippe GROSBOIS      | Roland MORIN           |
| Seuilly               | Alain MARTIN           | Séverine MANON         |
| Thizay                | Didier PAGE            | Claude ARRONDEAU       |

Accord du Conseil à l'unanimité

### SYNDICAT DE LA MANSE ETENDU

Adhésion à ce syndicat pour les communes de Rivière, Anché, Cravant-les-Côteaux et désignation de :

- . Monsieur Michel FERRAND, titulaire
- . Monsieur Michel BRIAND, suppléant.

### SIACEBA

Modification des statuts (retrait de la compétence Protections contre les Inondations).  
Accord du Conseil à l'unanimité.

## **EAU ET ASSAINISSEMENT – CHOUZE-SUR-LOIRE**

Monsieur Vincent NAULET informe le Conseil qu'à la suite de l'intégration de la commune de Chouzé-sur-Loire à la communauté de communes Chinon, Vienne et Loire, il y a lieu de conclure un avenant au contrat avec le délégataire, la société VEOLIA, afin de prendre en compte les coûts induits d'un montant de 3 159 € par an.

Accord du Conseil à l'unanimité.

## **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)**

Le Conseil confirme à l'unanimité la demande de subvention effectuée en 2017 au titre de la DETR et de la DSIL pour les dossiers de restructuration de la crèche des Templiers et de la construction d'une aire d'accueil des gens du voyage.

Monsieur Vincent NAULET demande qu'en 2019 les dossiers DETR soient fléchés sur les budgets eau et assainissement.

## **ACQUISITION POUR LE CONSERVATOIRE**

Monsieur Jean-Luc DUPONT propose au Conseil d'acquérir un local à Chinon, rue du Château d'eau, pour les activités du conservatoire qui ne pourront plus se tenir place Hofheim, du fait de l'implantation à cet endroit de la crèche des Templiers.

- Montant de l'acquisition : 45 000 €
- Indemnité pour le bail commercial : 15 000 €

Soit 60 000 € pour une surface de 160 m<sup>2</sup>.

Accord du Conseil à l'unanimité.

Monsieur Jean-Luc DUPONT précise qu'un autre local, attenant, est à vendre et qu'il pourrait être intéressant de l'acquérir.

## REGIES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les modalités présentées par Monsieur Vincent NAULET sur les conditions d'emploi des personnels de droit privé des régies d'eau et d'assainissement. Monsieur Vincent NAULET souligne l'important travail juridique réalisé à cet effet par la directrice des ressources humaines.

## PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

Sur la proposition de Monsieur Denis MOUTARDIER, le Conseil donne son accord pour solliciter auprès de « Territoires Conseil » filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations une mission d'accompagnement à l'élaboration du projet social de territoire, sachant que cette mission serait effectuée à titre gratuit.

Fait à Avoine le **22 JAN. 2018**  
Affiché à CHINON, AVOINE et CINAIS le **22 JAN. 2018**

Le Secrétaire de séance  
Gilles THIBAUT



Le Président,  
Jean-Luc DUPONT

